



Je prends la suite de Jean-Marie GUILLOTON qui a beaucoup œuvré pour l'AROPA 16, et qui en a fait ce qu'elle est devenue aujourd'hui, de par son engagement sans réserve.

La tâche s'annonce ardue, mais pas impossible, et certainement passionnante.

MERCI Jean-Marie de ton soutien total.

Je sais aussi que je peux m'appuyer sur un Conseil d'Administration motivé, engagé dans l'action qui a toute ma confiance.

Au nom du Conseil d'Administration, je vous souhaite, une très belle et très heureuse année 2020, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Jean-Pierre TOUZÉ

EDITORIAL

Cette lettre est diffusée à tous sous forme papier car nous mettons dans l'enveloppe la carte d'adhérent 2020 du moins pour tous ceux dont nous avons reçu la cotisation. Elle est aussi publiée sur notre site internet.

SOMMAIRE

Page 1 : Les mots des présidents.

Page 2 : Assemblée générale.

Page 3 : Assemblée générale, Bureau

Page 4 : Code de la Route, Pratique, Voyages

Le message de fin de mandat de Jean-Marie Guilloton



Du temps où j'étais en activité, j'ai eu plaisir à exercer mon métier de conseil, avec en fil conducteur, une certaine ambition d'excellence.

Au terme de ce « septennat » de présidence de notre AROPA 16, j'éprouve la même satisfaction du devoir accompli...devoir d'animation, de motivation, de représentation, de solidarité, ...

Satisfaction permise par l'implication des collègues du CA, par l'intérêt des adhérents porté à la raison d'être de l'AROPA, par la reconnaissance de nos partenaires et aussi de notre fédération nationale.

Plus que jamais, parce que la revendication égoïste et « jusque-au-boutiste » n'est pas inscrite dans nos gènes, il nous faut toutefois continuer d'être vigilants et solidaires, déterminés dans la manifestation de notre exigence à ce que notre place d'acteurs dans notre société soit reconnue, respectée et valorisée. Acteurs dans ce qu'est devenue notre société, nous l'avons été et avons acquis à ce titre, des droits non contestables.

Responsables de notre devenir, acteurs de notre futur, il nous faut le rester et nous le resterons, accompagnés et facilités en cela par l'engagement de notre nouveau président, Jean-Pierre TOUZÉ, à nous « coacher » dorénavant dans cette haute ambition.

Merci Jean-Pierre de ton engagement, tu réussiras et je t'y aiderai. Bonne année 2020 à tous.

Jean-Marie Guilloton

Connaissez vous ce panneau ?

Pour en savoir plus voir page 4





Pour notre rendez-vous statutaire annuel les adhérents sont venus en nombre : **91 adhérents** auxquels s'ajoutaient des représentants de nos partenaires (Crédit Agricole, MSA, Groupama, Mutualia).

La trésorière a présenté les comptes 2018 qui se terminent par un déficit 2.472,73€ principalement parce qu'en 2018 nous n'avons pas encaissé les cotisations de l'exercice suivant reçues en fin d'année. La situation 2019 sera donc plus normale mais marquée par une progression significative du nombre d'adhérents : 460 au 30/09/19 contre 384 au 30/09/18. Espérons que cette tendance se poursuivra en 2020.

Albert Giraud, notre secrétaire, a ensuite présenté le rapport d'activité depuis la précédente Assemblée générale. Inutile d'y revenir dans cet article puisque l'essentiel figure déjà sur le site ou a été relaté dans notre lettre d'INFO. Il y a ajouté le compte rendu des échanges régionaux et nationaux.

Jean Marie Guilloton a présenté son rapport moral et ré-exprimé son irritation de voir comment les retraités étaient souvent maltraités par une société qui aurait bien besoin de la modération que nous pourrions lui apporter. Le rapport complet du président est publié sur le site Internet. Il a réaffirmé que les retraités sont des acteurs sociaux à part entière et souhaité que l'on s'intéresse à nous, non pas pour ce que nous avons, mais pour ce que nous sommes.

Ensuite, les élections ont permis de renouveler

le mandat de 3 administrateurs sortants (Jacqueline Rodet, Yves Cassan, Jean Marie Vincent), plus un nouveau candidat : Jean-Pierre Touzé.

Philippe Barbier, président national est ensuite intervenu sur la question du **pouvoir d'achat des retraités**. Au préalable, il est revenu sur le combat pour la suppression de la cotisation d'assurance maladie sur les retraites complémentaires que nous sommes seuls (retraités AGIRC ARRCO) à payer.

Bien évidemment, il a abordé la question de la réforme des retraites en rappelant que **la peur du régime par point était infondée car depuis plus de 50 ans c'est ce qui fonctionne dans les régimes AGIRC ARRCO qui concernent tous les salariés du secteur privé**.

Comment contester la recherche de l'équité voulue par la réforme à moins d'être capable d'expliquer qu'il est normal qu'un chauffeur de bus parisien parte à la retraite 10 ans plus tôt que le chauffeur de bus bordelais ? Il y a dans ce projet des avancées sensibles pour les femmes : la validation gratuite de points pendant les congés parentaux et l'amélioration des pensions de réversion.

La FNAROPA demande depuis longtemps une réforme de fond pour que les nouvelles générations retrouvent confiance dans le système et que celui-ci soit capable de faire face à un rapport actifs/inactifs qui va encore se dégrader. L'intervention de Philippe BARBIER est également publiée sur le site.



Assemblée générale du 22 octobre 2019

La question du pouvoir d'achat a ensuite été abordée.

Si le revenu moyen des retraités était en 2018 de 1283€ net par mois, il ne faut pas oublier que **près de 45% d'entre eux ont moins de 1200€ par mois**. Graphiques à l'appui, l'assemblée a pu mesurer ce que chacun ressent bien.

Force est hélas de constater que l'un des seuls moyens que nous avons pour limiter les conséquences de cet état de fait est de tenter de réduire nos dépenses en nouant grâce aux associations de retraités des partenariats qui nous permettent de faire des économies qui mises bout à bout peuvent représenter plusieurs centaines d'euros (mutuelles, services bancaires, optique, loisirs, voyages, etc...°).

N'oubliez pas de faire valoir vos droits.



La dernière partie de la réunion a été consacrée à l'intervention du DR YVER Président de l'association pour l'accompagnement et le développe-

ment des soins palliatifs de la Charente. Il a fait l'historique des lois touchant le délicat domaine de la **fin de vie** et de nos difficultés à aborder ces sujets. La démarche de **rédaction de directives anticipées** est d'abord l'occasion de s'exprimer sur ses valeurs et de partager avec ses proches. Ces échanges sont finalement plus importants que les écrits qui auront souvent de la peine à prévoir tous les cas de figure. Pour en savoir plus, télécharger sur notre site, page Assemblée générale, le diaporama "Les directives anticipées" ou voir le site www.asp16.fr.

Comment rédiger ses directives anticipées plusieurs sites officiels : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F32010> ou https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2016-11/da_formulaire_v2_maj.pdf.

Un nouveau Bureau du Conseil d'Administration et un nouveau Président

Le conseil d'administration réuni le 4 novembre a élu un nouveau bureau.



Sur la photo de droite à gauche : Solange DUSSUBIEUX, André LANDEZ, Albert GIRAUD, Jean-Pierre TOUZÉ, Nicole FERNANDES.

Président : M. Jean-Pierre TOUZÉ, 27 lot Les Rocs 16110 TAPONNAT FLEURIGNAC
Tél : 06 79 35 03 13

Vice-Président : M. GIRAUD Albert, 27 rte de Villebois Lavalette 16250 BLANZAC
Tél : 06 71 90 17 18

Vice-Président : M. LANDEZ André, 18 rue des Gears 16400 PUYMOYEN
Tél : 06 52 38 29 16

Secrétaire : Mme GAUTHIER Marie Paule, La Lime 16210 YVIERS Tél : 05 4598 19 64

Trésorière : Mme FERNANDES Nicole 31 rue Gérard de Nerval 16710 SAINT YRIEIX
Tél : 05 45 95 42 92

Trésorière Adjointe : Mme DUSSUBIEUX Solange, 140 Rue St Roch 16000 ANGOULEME
Tél : 05 17 79 21 10

Le Code de la Route et Vous ?

Et celui-là vous le connaissez ?



UNE CO-ANIMATION GROUPAMA GENDARMERIE

L'AROPA vous propose un rendez-vous le **20 février 2020 de 14 heures à 17 heures dans les nouveaux locaux de la MSA**. Ce sera l'occasion pour chaque adhérent de se remémorer ses jeunes années avec l'obtention du permis de conduire "bien avant tous ces ronds-points, nouveaux panneaux" qui sont apparus ensuite. Cette remise à niveau sera réalisée sous forme de questions-réponses et complétée par le remplissage d'un constat amiable. Les plus chanceux, tirés au sort parmi les coupons-réponse, repartiront avec des lots Groupama. Pour les autres, se sera l'assurance de passer un bon moment.

Pour clôturer, un pot de l'amitié non alcoolisé sera offert.

Vous trouverez, ci joint, le bulletin d'inscription à retourner avant le 10 février et le plan d'accès. Une réponse par mail est aussi possible (pensez à donner les mêmes informations que sur le bulletin papier)

VOYAGES 2020-2021

La commission voyage travaille à l'organisation d'un **voyage court et "cool" d'une journée au mois de juin** en Charente. Si vous avez des idées de découverte de lieux insolites n'hésitez à les communiquer à Solange Dussubieux (05 17 79 21 10) ou Mireille Machenaud (06 08 72 59 23).

Au mois de **septembre**, ce sera une journée plus dense dont la destination est encore à définir. Cette journée nous amènera à sortir du département tout en restant dans des limites raisonnables pour des raisons de fatigue et de prix.

En 2021, la fédération régionale Poitou Charente souhaite proposer un **voyage en Europe**. Pour faire un choix de destination le plus adapté, nous souhaitons recueillir les préférences des adhérents qui envisagent de participer à un tel voyage. **Questionnaire joint.**

Pratique

Partenariat Complémentaire Santé Crédit Agricole Assurances - PREDICA. L'offre Prédica distingue deux niveaux de garantie : Souplesse ou Efficacité avec deux tranches tarifaires : avant 70 ans et après. Plus de renseignements sur l'espace adhérent du site Fnaropa : Espace Fnaropa / Avantages Adhérents/Crédit Agricole Assurances et bien sûr dans votre agence.

Partenariat Mutualia. Les tarifs 2020 et garanties sont publiées sur notre site page "Partenaires". Les cotisations 2020 évoluent de 2,26% pour la formule 100, 2,01% pour la formule 150 et 3,61% pour la formule 300.

Attention : l'agence Mutualia Rempart de l'Est a été transférée sur le nouveau site de la MSA : 14 impasse Louis Blériot à L'Isle d'Espagnac (zone de l'espace CARAT)

Cotisations 2020 : les chèques reçus en 2019 ont été encaissés début janvier. **Pour ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation merci de le faire rapidement** pour conserver les avantages économiques : contrat Mutualia FNAROPA, Tarifs AROPA 16 Crédit Agricole.

Cartes d'adhérent 2020 : Les cartes 2019 sont valables jusqu'au 31 mars 2020. **Les cartes 2020 sont dans cet envoi ou vous seront expédiées au mois de mars.**

Les cartes BUTTERFLY seront expédiées au mois de juillet avec le Chêne Vert.

Connexion au site internet : l'AROPA 16 dispose d'un espace sur le site fnaropa.fr. Pour y accéder, il faut indiquer comme **nom d'utilisateur votre nom tel qu'écrit sur votre carte d'adhérent et comme mot de passe votre numéro d'adhérent.**

Vous pouvez, après la première connexion, personnaliser votre mot de passe. En cas de problèmes, contacter André Landez : andre.landez@gmail.com ou 06 52 38 29 16.

Lettre d'information aux adhérents AROPA 16
Président : Jean-Pierre Touzé lot. Les Rocs
16110 Taponnat Fleurignac. T: 06 79360313
Réalisation : A LANDEZ, 18 rue des gears
16400 PUYMOYEN Tél : 06 52 38 29 16